

# PRIX DE SOLIDARITÉ DE LA FTTNB

offert par

Fédération des travailleuses et travailleurs du Nouveau-Brunswick – AIL Canada

<p>Deux bourses du <b>prix de solidarité de la FTTNB</b> d'une somme de 500 \$ chacune sont offertes chaque année. L'objet du prix est de sensibiliser davantage le public et lui faire mieux comprendre les syndicats.</p> <p>Les candidat-e-s doivent poursuivre des études postsecondaires à plein temps <b>ou</b> être inscrits au secondaire au niveau de la 12<sup>ième</sup> année, ou à un programme d'évaluation en éducation générale (PEG).</p> <p>Les candidat-e-s doivent retourner un formulaire de demande dûment rempli, et se soumettre entièrement à toutes les règles d'admissibilité. <b>La date limite pour les demandes est le 15 juin chaque année.</b></p>	<p>Le/la gagnant-e sera avisé-e dès que la Fédération des travailleuses et travailleurs du Nouveau-Brunswick aura pris sa décision, et l'annonce officielle sera faite par le Secrétaire-trésorier de la Fédération des travailleuses et travailleurs du Nouveau-Brunswick.</p> <p>Toute demande d'information au sujet de la bourse doit être adressée à :</p> <p>Fédération des travailleuses et travailleurs du Nouveau-Brunswick 96, avenue Norwood, pièce 208, Moncton, N.-B. E1C 6L9 Tél. : (506) 857-2125 Télécopieur : (506) 383-1597.</p>
--	--

## DEMANDE DE BOURSE

Nom :

Adresse :

Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

École secondaire ou institution d'enseignement, et années complétées :

### Règles d'admission

- ?Les formulaires de demande **DOIVENT** être accompagnés de l'une ou l'autre des obligations suivantes, soient :
  - 1) une composition de 1 000 mots ou plus sur le thème – **LA VALEUR DES SYNDICATS POUR LES TRAVAILLEURS/EUSES, ET POUR LA SOCIÉTÉ,**  
**ou**
  - 2) une oeuvre d'art (peinture, chanson, poème, poster ou sculpture) décrivant **LA VALEUR DES SYNDICATS POUR LES TRAVAILLEURS/EUSES, ET POUR LA SOCIÉTÉ,** avec une composition de 500 mots relatant ce thème.
- Le jugement préliminaire des articles se fera par un jury d'académiciens/artistes, et la décision définitive sera prise par le Comité d'éducation de la FTTNB.
- ?La présentation du/de la gagnant/e sera diffusée aux médias.
- Si on le demande, les présentations seront retournées aux candidat-e-s, aux frais de ceux-ci.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_